

CONSTITUTION

DECK

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 68500 GUEBWILLER
16 rue de la Fosse aux Loups
RCS COLMAR

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seing privé en signé à Guebwiller le 01/07/2024 d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société civile immobilière ; **Dénomination** : DECK ; **Siège social** : 16 rue de la Fosse aux Loups 68500 GUEBWILLER ; **Objet social** : l'acquisition, et exceptionnellement la vente, à titre civil, de tous droits de propriété, nuepropriété ou d'usufruit, de tous terrains, immeubles, bâtis ou non bâtis, la construction de tous immeubles ; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; la recherche de tous moyens financiers et l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque ; **Durée** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS ; **Capital social** : 1000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire ; **Gérants** : Geoffrey BOSCH et Cynthia FISCHETTI demeurant ensemble 16 rue de la Fosse aux Loups 68500 GUEBWILLER ; **Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément aux deux tiers des associés requis pour les tiers non associés ; Immatriculation de la Société au RCS de COLMAR.

Pour avis, la gérance



VINADEMI

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 53 rue Vauban
68500 BERGHOLTZ

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BERGHOLTZ du 12 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée. **Dénomination** : VINADEMI. **Siège** : 53 rue Vauban - 68500 BERGHOLTZ. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital** : 1000 euros. **Objet** : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - la vente à distance, notamment la vente en ligne, de boissons alcoolisées telles que les vins et spiritueux et de boissons non alcoolisées ; - L'achat, la vente et la distribution par tous moyens, de vins, spiritueux, et de boissons en général, ainsi que de tous produits alimentaires ou non alimentaires et toutes activités complémentaires (bar à vins, épicerie fine, vente d'objets connexes au commerce de vins et spiritueux, dégustations, cours d'œnologie, etc.) ; - le négoce de vins en gros, demi-gros et détail ; - la conception, la réalisation, l'édition, l'exploitation, la gestion, la diffusion, la commercialisation, sous toutes ses formes de sites internes de commerce ; **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Présidente** : Madame Axelle GOEBELS demeurant 19 C rue de la Liberté - 68530 BUHL. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

SCI NALUCHA

Aux termes d'un acte reçu le 28 mai 2024 par Maître Catherine BAEUMLIN - ANDELFINGER, Notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI NALUCHA. **Forme** : Société Civile Immobilière. **Capital social** : DEUX CENT UN MILLE CINQ CENTS EUROS (201.500,00€) divisé en 20.150 parts de 10,- Euro chacune. Ledit capital étant constitué par un apport immobilier de la nue-propriété des biens sis à JETTINGEN (68130) 15 rue des Vignes. **Siège social** : JETTINGEN (68130) 15 rue des Vignes. **Objet social** : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société. **Durée de la société et lieu de dépôt des statuts** : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés. **Parts sociales - Clause d'agrément** : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire. **Cogérants** : Monsieur et Madame Lucien SCHWEITZER - Marguerite RIESTERER demeurant ensemble à JETTINGEN (68130) 15 rue des Vignes.

POUR AVIS
Me Catherine
BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire

MOUGIN CHAUFFAGE SANITAIRE

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 8 rue Sainte-Barbe
68210 ALTENACH

Suivant acte SSP du 09/08/2024 il a été constitué une SASU dénommée : MOUGIN CHAUFFAGE SANITAIRE. **Capital social** : 2000 euros. **Siège social** : 8 rue Sainte-Barbe - 68210 ALTENACH. **Objet** : La réalisation de tous travaux de plomberie, chauffage, climatisation, installation de tout équipement sanitaire, de systèmes de traitement de l'eau et de tout matériel et équipement de chauffage, de ventilation, de climatisation, d'isolation ainsi que de tout équipement sanitaire, électrique et de traitement de l'eau et de tout matériel et installation en lien avec les énergies renouvelables. La formation. **Président** : Ludovic MOUGIN demeurant 8 rue Sainte-Barbe - 68210 ALTENACH. **Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. **Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

SCI TIGK

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/07/2024, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination Sociale** : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE TIGK. **Siège** : SCI. **Forme** : SCI. **Capital social** : 10 000 €. **Siège social** : 99, B rue de Staffelfelden, 68540 BOLLVILLER. **Objet social** : La société a pour objet l'acquisition, l'apport, la propriété, l'administration, la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tout bien et droit pouvant constituer l'accessoire des droits en question et généralement de toute opération civile pouvant se rattacher à cet objet. **Gérance** : Mme Laure IMMELE demeurant 99, B rue de Staffelfelden, 68540 BOLLVILLER. M. Eric TSCHAEN demeurant 23, rue de l'église, 68500 ORSCHWIHR. M. Christian KOENIG demeurant 2, rue de la tour, 70500 CEMBOING. **Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

SOFACAR

SAS au capital de 2 000 euros,
RCS de COLMAR,
siège social : 16 RUE DU GERS
68740 RUSTENHART

Aux termes d'un ASSP en date du 14/08/2024, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SOFACAR. **Objet social** : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - le nettoyage de véhicules le nettoyage de textiles d'ameublement le nettoyage de bâtiments, d'édifices ou de fenêtres et de désinfection de prestations de gestion et de valorisation des déchets de négoce et de distribution de matériels et de machine. **Siège social** : 16 RUE DU GERS, 68740 RUSTENHART. **Capital** : 2 000 €. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS COLMAR. **Président** : Monsieur GOMES MORIM BRITO JORDAN MANUEL, demeurant 10 RUE DE DESSENHEIM, 68127 OBERHERGHEIM. **Directeur général** : Monsieur MELLITI RAMI, demeurant 16 RUE DU GERS, 68740 RUSTENHART. **Participation aux droits de votes** : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clause d'agrément** : Lorsque la Société comporte plus d'un associé, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, à quelque titre que ce soit, même si elle intervient entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Le président

Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

MODIFICATION

FLORALE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 951 758 952

Transfert du siège social

Selon décisions de la collectivité des associés du 20/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social : - qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM - sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

MODIFICATION

FLORALE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège : 23 rue du Haut-Point
68400 RIEDISHEIM
transféré au 11 rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 951 758 952

Transfert du siège social

Selon décisions de la collectivité des associés du 20/06/2024, il a été décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article « Siège social » des statuts. A compter du 04/04/2024, le siège social : - qui était au 23 rue du Haut-Point à 68400 RIEDISHEIM - sera désormais au : 11 rue de la Montagne à 68100 MULHOUSE. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

ENTREPRISE WEINZAEFFLEN DANIEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 23a rue d'Ensisheim
68890 REGUISHEIM
RCS COLMAR 333 684 900

En date du 31 juillet 2024, l'associée unique a, suite au décès de M. Daniel WEINZAEFFLEN, intervenu en date du 12 mai 2023, pris acte de la fin de son mandat de gérant, avec effet rétroactif du 12 mai 2023.

AU COEUR DES CONTINENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 150 euros
Siège social : 30a rue du Bruckenwald,
68290 MASEVAUX NIEDERBRUCK
884 152 901 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 juillet 2024, il résulte que : - Monsieur Giovanni NUNES, demeurant 30a rue du Bruckenwald, 68290 MASEVAUX NIEDERBRUCK a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Maria RODRIGUES, décédée. POUR AVIS Le Président

SCP Cédric HEINMANN et Eiena NAPOLI
Notaires Associés
7, Les Grands Prés
Zone artisanale
68370 ORBEY

LE BILADI

Modification des dirigeants

AVIS DE MODIFICATION DE SOCIÉTÉ
Suivant décision de l'associé unique en date du 14 août 2024, les caractéristiques de la société par actions simplifiée LE BILADI au capital de 5.000,00 €, ayant son siège à COLMAR (68000), 21 rue du Petit Ballon, immatriculée au RCS de COLMAR sous 820.904.258 sont modifiées comme suit : **Changement de président** : Ancien président : Madame Zubeyde SEYHAN née DEMIR, née à CORUM (Turquie) le 1^{er} février 1974, demeurant à COLMAR (68000), 21 rue du Petit Ballon. **Nouveau président** : Monsieur Mehmet SEYHAN, né à CORUM (Turquie) le 10 octobre 1974, demeurant à COLMAR (68000), 21 rue du Petit Ballon. **Pour avis Notaire.**

SCP Claude BAUER, Pascal MENDEL & David BAUER
Notaires associés
23 rue du Périgord
68270 WITTENHEIM

KALIGONE IMMOBILIER SARL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.500 Euros
41 rue de Guebwiller
68260 KINGERSHEIM
RCS MULHOUSE 444986704

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2024 et suite au décès de M. James RENAULT, anciennement gérant de la société KALIGONE IMMOBILIER SARL, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer M. Antoine RENAULT aux fonctions de gérant de la société pour une durée illimitée, à compter du même jour.

SAS FERME MATHIEU LA BARISCHIES

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social :
12 rue des Frères Peugeot
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
882 999 428 RCS COLMAR

Changement de Directeur Général

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2023, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de la société ETABLISSEMENTS CLAUDE BEULAIGNE de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Mention sera faite au RCS de COLMAR. POUR AVIS, Le Président

SAS FERME DES CLARINES

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social :
12 rue des Frères Peugeot
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
883 012 411 RCS COLMAR

Changement de Directeur Général

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2023, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de la société ETABLISSEMENTS CLAUDE BEULAIGNE de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Mention sera faite au RCS de COLMAR. POUR AVIS, Le Président

OFFICE NOTARIAL DU LAC
Julien LUCAS
Notaire
2 C rue du Dr Rossard - 9
avenue de Bresse
01460 MONTREAL-LA-CLUSE
Tél. : 04.74.73.56.58

EARL ZINK PIERRE-PAUL

Société civile
Capital : 300 720,00 EUR avant
réduction de capital, 163 380,00 EUR
après réduction de capital
Siège : 27 rue de la Lauch
68250 PFAFFENHEIM
Identifiée au SIREN sous le numéro :
380 461 533
Immatriculée au RCS de COLMAR

Réduction du capital

Selon délibération d'assemblée générale en date du 26 juin 2024 les associés de la société ont décidé de réduire le capital d'une somme de 132 340,00 EUR pour être ramené de 300 720,00 EUR à 168 380,00 EUR, avec annulation correlative de 13 234 parts, portant le nombre de parts de 300 072 parts à 16 838 parts. Cette réduction de capital avec annulation de parts n'est pas motivée par des pertes mais résulte du retrait d'un actif immobilier sis à PFAFFENHEIM (68250) 27 rue de la Lauch, cadastré section 2 n° 57, pour une surface de 8,09 ares attribué à M. et Mme Pierre Paul et Martine Marie ZINK, apporteurs initiaux dudit actif. A défaut d'opposition dans le délai légal, cette réduction de capital a été constatée selon acte reçu par Maître Julien LUCAS, notaire à MONTREAL-LA-CLUSE, le 29 juillet 2024. Les articles six (6), sept (7) et huit (8) des statuts ont été modifiés en conséquence en ce qui concerne le montant et la répartition du capital social. Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

Pour avis,
Maître Julien LUCAS, notaire.

ETABLISSEMENTS PIERRE WYBRECHT

Société par actions simplifiée
Capital : 7.560 Euros
Siège social : RIXHEIM (68170)
18, rue de Habsheim
389 945 635 R.C.S. MULHOUSE

L'assemblée générale ordinaire en date du 15 juin 2024 a pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Emmanuel EBEL demeurant professionnellement à RIXHEIM (68170) 2, rue de l'Aérodrome et de la fin du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Luc YAYI demeurant professionnellement à RICHWILLER (68120) 2, rue Joseph Schwer.

Pour Avis, Le Président

BRASSERIE DU VIGNOLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 68340 RIQUEWIHR
8, avenue Jacques Preiss
810773275 RCS COLMAR

Modification des dirigeants

Aux termes d'une décision en date du 19 décembre 2023, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-Michel SPIESSER à compter du même jour et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis La Gérance

Rejoignez-nous sur notre page facebook et retrouvez l'actualité agricole

Est Agricole et viticole et Le Paysan du Haut-Rhin

RADIATION

SARL DEPANN'MECA EST

Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 50 avenue d'Altkirch
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 331 443 432

Aux termes d'une décision du Président en date du 30 juin 2024, il résulte que : Madame Patricia BANNWARTH, demeurant 41 Avenue d'Altkirch, 68100 MULHOUSE, a été nommée en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS
Le Président

Dernier délai de réception des Annonces Légales Mardi 16 h

TRANSFORMATION

MARIE LAURE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 70 000 euros
Siège social : 13 rue Henriette
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 329 584 262

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 70 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Jean-Yves PRIGENT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jean-Yves PRIGENT demeurant 18 rue des Bleuets 68400 RIEDISHEIM

Pour avis Le Président

En date du 1^{er} avril 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux Liquidateurs et chargé de leur mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés.

LES PIZZAS DES FRANGINS

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 165 rue de l'île Napoléon
68170 RIXHEIM
RCS MULHOUSE 900 531 278

En date du 1^{er} avril 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux Liquidateurs et chargé de leur mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES DANS **PHR VOTRE HEBDO RURAL**

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

✓ **DEVIS EN TEMPS RÉEL**
✓ **PAIEMENT SÉCURISÉ**
✓ **EN 3 CLICS !**

* dépôt jusqu'au mardi 16h pour une parution le vendredi

DEMANDEZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS : annonce@phr.fr

RENDEZ-VOUS SUR : www.phr.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actulegales.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

APTE, avec le concours de Infolegale



Etude de Maîtres Benoit KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI
Notaires associés
5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248
68005 COLMAR CEDEX
Tél 03 89 41 25 65

Aménagement de régime matrimonial

Informations concernant les époux : Monsieur David Udo FIALON, gendarme, et Madame Laetitia HUSSON, pharmacienne, demeurant ensemble à COLMAR (68000) 62 rue de la Cavalerie.
Monsieur est né à HYERES (83400) le 14 septembre 1995.
Madame est née à STRASBOURG (67000) le 21 janvier 1996.
Mariés à la mairie de ASCHBACH (67250) le 1er octobre 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Informations concernant la modification du régime matrimonial : Suivant acte reçu par Me Béatrice KOMOK-GEISMAR, notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «Benoit KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS, et Laurent MATTIONI» en date du 14 août 2024, Monsieur et Madame David FIALON ont aménagé leur régime matrimonial en ajoutant une clause d'attribution de la communauté de biens au survivant d'eux.

Informations concernant l'opposition : Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de COLMAR.
Pour avis : Me Béatrice KOMOK-GEISMAR, notaire.



Danièle BINGLER
Notaire
21 RUE DE LA REPUBLIQUE
68140 MUNSTER

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Danièle BINGLER, Notaire à 68140 MUNSTER, 21 rue de la République, CRPCEN 68010, le 6 août 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Dominique Marc EDENWALD et Madame Rachel Christine née ZINGLE, demeurant ensemble à SOULTZEREN (68140) 23 route de la Schlucht.
Monsieur né à COLMAR (68000) le 2 juin 1967, Madame née à COLMAR (68000) le 22 juillet 1971, Mariés à la mairie de SOULTZEREN (68140) le 19 mars 1993 initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Me Alain BECK, notaire à MUNSTER, le 5 février 1993. Tous deux de nationalité française.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.



Me Anne BROGLE
Notaire associée de la Société Civile Professionnelle
" Nathalie HEIM-CHASSIGNET et Anne BROGLE "
Notaires
11, Route de Thann
B.P 60067
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél. : 03.89.40.90.54

Avis de vente de parcelle boisée

En application de l'article L 331-19 du Code forestier. **Vendeurs :** Monsieur Chariot WAGNER et son épouse, Madame Monique BRETENMEYER, demeurant ensemble à BOLLWILLER (68540), 30 rue du Vieil Armand. Rendit public par le présent affichage la vente de leur parcelle boisée conformément à l'article L 331-19 du Code forestier. **Désignation :** Sur la commune de FLAXLANDEN (68720), dont l'assiette foncière est constituée de la parcelle suivante :
Section 11 / Numéro 16
Lieu dit Geigental In Der Langen Nature Bois / ha 0 - a 28 - ca 12
Moyennant le prix de : **DEUX MILLE EUROS (2 000,00 €)**

Aux conditions suivantes : Propriété à compter du jour de la régularisation de l'acte authentique. Jouissance le même jour par la prise de possession réelle. Impôts fonciers à la charge de l'acquéreur à compter du jour de la vente. Frais de vente à la charge de l'acquéreur.
Les propriétaires de parcelles boisées contiguës à la parcelle objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître BROGLE, notaire à ALTKIRCH (68130) 11 route De Thann, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions sus-indiqués.
Pour insertion.



Anne SCHMIDT
Notaire
6 place Mazarin
68480 FERRETTE
Tél 03 89 40 42 88
anne.schmidt@notaires.fr

ENVOI EN POSSESSION

en l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1
du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date à RIESPACH du 15 août 2007.
Madame Marthe, Eugénie BRAND, en son vivant demeurant 2 rue du Durrenrain à RIESPACH (68640), née le 20/01/1934 à ALTKIRCH (68130), décédée à COLMAR (68000), le 16/05/2024. A institué un ou plusieurs légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Anne SCHMIDT, notaire à FERRETTE, suivant procès-verbal en date du 12 août 2024.
Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me Anne SCHMIDT, 6 Place Mazarin 68480 FERRETTE.
Pour avis.
Me Anne SCHMIDT, notaire.



Me Daniel LITZENBURGER
Notaire
8 rue de la Fosse aux Loups
68500 GUEBWILLER

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 4 octobre 2017, Madame Jacqueline Andrée Angèle FUMEY, née à METZ, le 09 septembre 1934, demeurant à BERGHOLTZ (68500), 52 route de Guebwiller, veuve de Monsieur Raymond DUBAIL, décédée à COLMAR, le 21 juin 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Daniel LITZENBURGER, suivant procès-verbal en date du 12 août 2024, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal de Proximité de GUEBWILLER. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Daniel LITZENBURGER, notaire à GUEBWILLER, 8 rue de la Fosse aux Loups, notaire chargé du règlement de la succession.



Etude de Maîtres Benoit KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI
Notaires associés
5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248
68005 COLMAR CEDEX
Tél 03 89 41 25 65

Changement de régime matrimonial

Informations concernant les époux : Monsieur Jean-Marc BUECHER, et Madame Annick HAEFFELIN, demeurant ensemble à WETTOLSHEIM (68920) 30 Route d'Eguisheim. Mariés à la mairie de WETTOLSHEIM (68920) le 31 août 1985 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Gilbert DAULL, alors notaire à WINTZENHEIM, le 17 juillet 1985.
Monsieur est né à COLMAR (68000) le 13 mai 1959.
Madame est née à COLMAR (68000) le 2 décembre 1964.

Informations concernant la modification du régime matrimonial : Suivant acte reçu par Maître Laurent MATTIONI, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Benoit KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS, et Laurent MATTIONI » en date du 8 août 2024, Monsieur et Madame Jean-Marc BUECHER – Annick HAEFFELIN ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec attribution totale de la communauté de biens au survivant d'eux.

Informations concernant l'opposition : Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de COLMAR.
Pour avis, Me Laurent MATTIONI, notaire



SCP "Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG,
Notaires associés
3 Porte du Miroir
68100 MULHOUSE
Tél 03 89 36 51 36

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Capucine HERZOG, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à MULHOUSE (Haut-Rhin), 3 Porte du Miroir, CRPCEN 68020, le 12 août 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Rainer GREINER, poseur de revêtements de sols, et Madame Valérie Sylvie DARMOISE, couturière en isolation, demeurant ensemble à MULHOUSE (68200) 184 B rue de la Mer Rouge. Monsieur est né à SCHOPFHEIM (ALLEMAGNE) le 17 septembre 1968, Madame est née à MULHOUSE (68100) le 10 février 1965. Mariés à la mairie de MULHOUSE (68100) le 17 septembre 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de MULHOUSE.
Pour insertion
Le notaire.



Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire
76 Rue du 3ème Zouave
BP 76
68132 ALTKIRCH CEDEX
Tél. : 03.89.40.97.11

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire à la Résidence d'ALTKIRCH, le 12 août 2024

Monsieur Paul, Raymond KLEIBER, retraité, et Madame Martine, Colette, Thérèse, Antoinette DUPERRON, demeurant ensemble à LANDSER (68440), 9 Rue Acklin.
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SEPOIS LE BAS (68580), le 22 juillet 1978 ; ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle de biens avec attribution de la totalité de la communauté en pleine-propriété au survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, notaire à ALTKIRCH.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

POUR AVIS
Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaire



Etude de Maîtres Benoit KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI
Notaires associés
5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248
68005 COLMAR CEDEX
Tél 03 89 41 25 65

Changement de convention matrimoniale

Informations concernant les époux : Monsieur Raymond HUSSER, retraité, et Madame Gaby Lucienne Angélique MIESCH, retraitée, demeurant ensemble à HOUSSEN (68125) 19 rue d'Ostheim.
Monsieur est né à ILLKIRCH-GRAF-FENSTADEN (67400) le 16 février 1947, Madame est née à COLMAR (68000) le 22 septembre 1949.
Mariés à la mairie de HUSSEREN-LES-CHATEAUX (68420), le 21 août 1971 sous le régime de la communauté universelle de biens, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bernard JENN, alors notaire à COLMAR, suppléant de Maître Albert REMOND, alors notaire à COLMAR (68000), le 3 juin 1971

Informations concernant le changement de convention matrimoniale : Suivant acte reçu par Me Béatrice KOMOK-GEISMAR, notaire au sein de la SCP « B. KNITTEL, N. GEISMAR-WISS et L. MATTIONI » à COLMAR (68000) 5 boulevard du Champ de Mars, en date du 14 août 2024, M. et Mme Raymond HUSSER – Gaby MIESCH ont changé leur convention matrimoniale en ajoutant une clause de partage inégal de communauté.
Informations concernant l'opposition : Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception soit par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial de Me Nathalie GEISMAR-WISS, notaire associé à 68000 COLMAR – 5 boulevard du Champ de Mars, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Pour avis :
Me Béatrice KOMOK-GEISMAR, notaire.

Pour l'envoi de votre publication légale, une adresse :
annonce@phr.fr

Vous êtes abonné(e) au PHR ?

Vous avez accès à notre site www.phr.fr pour suivre l'actualité : interview, vidéo, diaporama...

Vous êtes abonnés : Comment se connecter à notre site ?

1 Cliquez sur « connexion », puis « Pas encore de compte »

1234 / 1 EX

M. John Duff
Exemple de connexion
3, rue de la Poule
68000 COLMAR

2 Renseignez les cases :

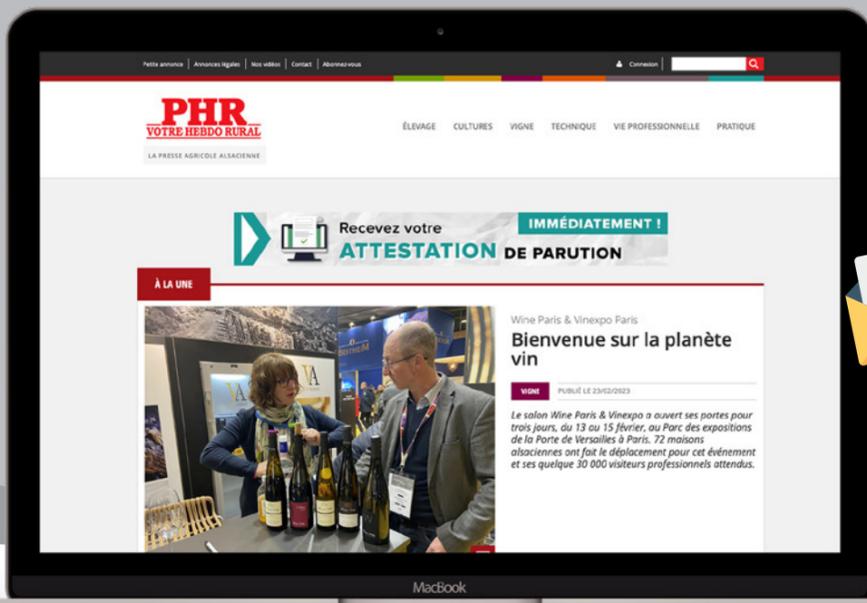
Numéro d'abonné : il se trouve sur votre facture ou sur l'emballage de votre journal au-dessus de l'adresse

Nom de l'abonné : il se trouve sur votre facture ou sur l'emballage de votre journal

Courriel : pour réceptionner votre mot de passe

3 Recevez votre mot de passe par mail (pensez à vérifier dans les courriers indésirables/spam)

En cas de problèmes, vous pouvez contacter notre service abonnement au 03.88.56.90.75



ASSOCIATIONS

CONSTITUTION

DIVERS

FONDS DE COMMERCE

MODIFICATION

PROCÉDURES COLLECTIVES

RADIATION

RECTIF / ADDITIF

TRANSFORMATION

APPEL À CANDIDATURES

Publication légales

Devis gratuit

Soumettez-nous
vos textesCourriel : annonce@phr.fr
Tél. 03 89 20 98 50Dernier délai de
réception des
Annonces Légales
Mardi 16 h

Merci

Avis à nos annonceurs
En raison de l'Ascension,
le délai de remise des
PUBLICATIONS LEGALES
est avancé au
MARDI 15 MAI à 12 h
pour parution le
vendredi 18 mai.

Merci de votre compréhension

Avis à nos annonceurs
Délai d'insertion

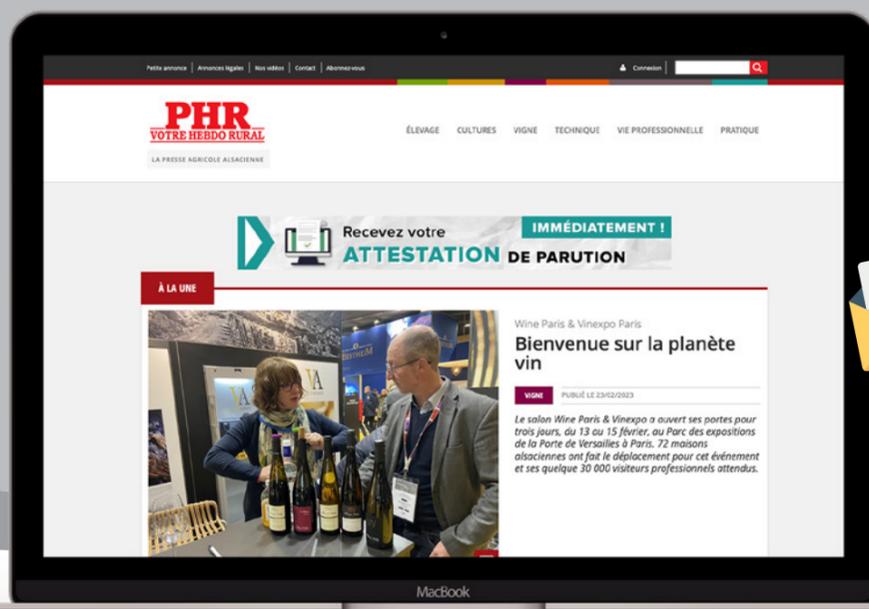
Pour la parution du
vendredi 23 décembre 2016,
les publications légales doivent nous
parvenir au plus tard
le lundi 19 décembre à 17h

Pour la parution du
vendredi 30 décembre 2016,
Les publications légales doivent nous
parvenir au plus tard
le jeudi 22 décembre à 12 h

Merci de votre compréhension

Vous êtes abonné(e) au **PHR** ?

Vous avez accès à notre site **www.phr.fr**
pour suivre l'actualité :
interview, vidéo, diaporama...



Vous êtes abonnés : Comment se connecter à notre site ?

1 Cliquez sur « connexion »,
puis « Pas encore de compte »

1234 / 1 EX

M. John Duff
Exemple de connexion
3, rue de la Poule
68000 COLMAR

2 Renseignez les cases :

Numéro d'abonné : il se trouve sur votre facture
ou sur l'emballage de votre journal au-dessus
de l'adresse

Nom de l'abonné : il se trouve sur votre facture ou
sur l'emballage de votre journal

Courriel : pour réceptionner votre mot de passe

3 Recevez votre **mot de passe par mail** (pensez à
vérifier dans les courriers indésirables/spam)

En cas de problèmes,
vous pouvez contacter
notre service abonnement
au **03.88.56.90.75**

